

INFORMATIONS COMMUNALES

Juillet
2024

STOCK CAR CLUB

Le SCC Alsace (Stock Cars Club) organise chaque année sa course de Stock Cars...en nocturne à Widensolen ! Cette année c'est le **Championnat de France** de Stock cars que vous pourrez voir les **16 et 17 août 2024 de 18h à minuit**.



Au programme de cette soirée : course de voitures rugissantes, tonneaux et carambolages assurés pour un spectacle qui en mettra plein les yeux à toute la famille ! Il est bien sûr possible de se restaurer et de se désaltérer sur place grâce à la buvette.

Qu'est-ce que le Stock Cars ?

Ce sport de course automobile se pratique dans un circuit ovale avec des voitures de tourisme dérivées. Le stock cars est une discipline très populaire aux États-Unis qui a son propre championnat, la **NASCAR Cup Series**, depuis 1949. En Europe, et en France particulièrement, c'est dans l'Est du pays que les courses de Stock cars se sont développées sur des pistes de terre battue qui ne dépassent pas les 200 mètres.

Le spectacle du stock cars réside dans les **bousculades et les carambolages** provoqués par les pilotes. Les tonneaux sont de mise pour les coureurs et au bout de quelques tours de piste seulement, le circuit se transforme en vrai champ de bataille !

Tarifs : 8 € pour les adultes, 4 € pour les enfants de 6 à 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans

MESSE DE L'ASSOMPTION

La messe de l'Assomption aura lieu le 15 août 2024 à la grotte de Widensolen à 15h.



EVENEMENT MUSICAL

Nous avons le plaisir de vous convier à un événement musical exceptionnel et gratuit à la grotte de Widensolen le 14 août à 20h30 : concert de jazz en plein air interprété par l'orchestre Chüt sous la direction d'Emmanuel FRITSCH.

Venez nous rejoindre le 14 août à 20h30 à la grotte de Widensolen.

Nous vous invitons à venir vêtu de blanc.

Mairie de
WIDENSOLEN
Heures d'ouverture
Tous les matins
de 7h30 à 12h
les mardis après-midi de
16h à 18h30
mairie@widensolen.fr

NOUVEAUX HORAIRES

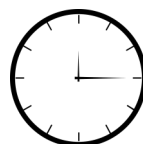
GESTION PREVENTION DÉCHETS

Les nouveaux horaires pour l'accueil physique et téléphonique du Service Gestion des Déchets sont les suivants :

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Mercredi : 9h00-12h00

Vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-16h00



OPÉRATION DESTOCKAGE AMIANTE-CIMENT

La communauté de communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) renouvelle en **fin d'année 2024 l'opération de déstockage d'amiante-ciment pour les particuliers**. Comme les années précédentes, les éléments en amiante/fibrociment doivent être démontés et conditionnés par les usagers dans le respect des règles de sécurité propres à ce type de matériau. La CCARB organise uniquement le regroupement en vue du transport et du traitement de ces déchets.



Les **équipements de protection individuelle** (gants, masque, combinaison) **et de conditionnement** (film spécial amiante, big-bag) **sont entièrement financés par la communauté de communes**.

Le **coût de traitement*** est, quant à lui, financé à hauteur de **50% par la communauté de communes et 50% par l'usager, dans la limite d'une tonne**. Au-delà d'une tonne, le traitement est entièrement à la charge de l'usager.

** A titre indicatif, le prix de traitement s'élevait à 120€ HT/tonne en 2023.*

Le **coût de transport** est pris en charge par la communauté de communes, **dans la limite de 5 tonnes par usager**. A partir de 5 tonnes, un demi-forfait pour une rotation* sera facturé et un forfait complet pour 10 tonnes.

** A titre indicatif, une rotation s'élevait à 720€ HT en 2023.*

Les inscriptions sont à faire auprès **de la communauté de communes avant le 15/09/2024**. Vous recevrez dès lors, un courrier ou mail d'information précisant les conditions, dates de retrait des équipements de protection et de conditionnement, ainsi que les dates de dépôt de l'amiante au lieu indiqué.

Pour s'inscrire, veuillez remplir en ligne le formulaire au lien suivant : <https://forms.gle/y3r7eSxb9CX1g3d17>

Ou contacter la communauté de communes au 03 89 72 02 54

AYONS LES BONS REFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.).
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.



Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Santé
publique
France

**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



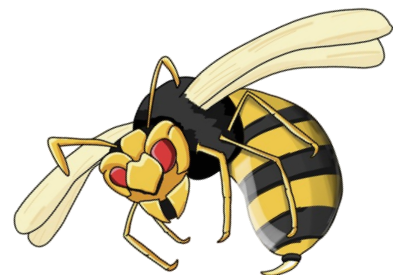
RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



ABEILLES,
FRELONS,
GUÊPES...
QUE FAIRE EN
CAS DE NID ?
APPELEZ LE 18



BRUIT DE VOISINAGE

Veillez trouver ci-joint un extrait de l'arrêté municipal n°21/2014 portant actuellement réglementation sur la prévention des nuisances sonores et la lutte contre les bruits de voisinage.

- ◆ Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables, du lundi au vendredi : de 8h à 20h

Les samedis : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h exclusivement

- ◆ Tout bruit excessif émanant des habitations entre 22h et 7h sera sanctionné, tel que le prévoit l'article R623-2 du Code pénal.



DATES PRÉVISIONNELLES **BATTUES 2024-2025**

- ◆ 16 et 17 novembre 2024
- ◆ 14 et 15 décembre 2024
- ◆ 18 et 19 janvier 2025
- ◆ 25 janvier 2025
- ◆ 30 et 31 janvier 2025
- ◆ 1er février 2025

Le lieu précis des battues sera déterminé le jour même en fonction de la présence constatée des animaux chassés et / ou des conditions météorologique .

INSCRIPTION FLUO—BUS ÉCOLE

Les inscriptions pour le bus pour l'année scolaire 2024/2025 est ouverte à partir du 03 juin 2024. Elles se font sur le site internet de FLUO via le lien suivant :

<https://inscriptions-scolaires.fluo.eu/>

Les familles ayant déjà procédé aux inscriptions les années précédentes doivent se connecter sur le site internet de FLUO avec les identifiants de connexion. En cas de perte de mot de passe, il conviendra d'utiliser la démarche « mot de passe oublié ».

En cas de difficultés ou pour toute demande particulière, il conviendra de contacter le Service Transports Fluo 68 via le formulaire de réclamation sur www.fluo.grandest.fr rubrique « Aide & contact ».





Une
récompense
pour les trois
meilleurs

OUVERT À
TOUS !

JEU DE PISTE EN FAMILLE

Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes

L'arrivée se fera à la
salle polyvalente avec
une petite collation et
une très belle
exposition de photos
anciennes



DIMANCHE

15 SEPTEMBRE 2024

Départ de la mairie à 14h, dernier départ à 16h

P.S. : Si vous avez des anciennes photos, merci de nous les apporter à la mairie
avant le 26 août 2024

Groupe
sovia

LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

WIDENSOLEN

À VENDRE
TERRAINS VIABILISÉS

34 ans
d'expérience
en Alsace

sovia
AMÉNAGEUR FONCIER

Terrains en bordure de la ville, à côté de la forêt. Widensolen, commune dynamique comptant une dizaine d'associations sportives et culturelles, se situe à seulement quelques kilomètres de Colmar. Terrains proches de toutes commodités, environnement calme garanti !



De 379 m² à 542 m²

À partir de

98 540 €

hors frais de notaire




sovia
AMÉNAGEUR FONCIER

10 Place du Capitaine Dreyfus
68000 COLMAR
03 89 22 95 10
contact@sovia-68.fr
WWW.SOVIA-AMENAGEUR.FR

**MADAME LE MAIRE,
LES ADJOINTS,
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
LE PERSONNEL COMMUNAL ET
LE CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES VOUS
SOUHAITENT
D'EXCELLENTE
VACANCES D'ÉTÉ.**



REPOSEZ-VOUS BIEN !

A BIENTÔT !!

